

## CAMÉRAS, TERRAINS ET SCIENCES SOCIALES

Angèle CHRISTIN et Paul PASQUALI \*

La pratique de l'enquête en sciences sociales se fonde sur deux formes complémentaires de distanciation. La première fait rompre, preuves empiriques à l'appui, avec les évidences spontanées qui tendent à naturaliser l'existence et à méconnaître l'historicité des catégories avec lesquelles sont appréhendés les faits et les groupes sociaux. La seconde consiste, à l'inverse, à retourner la vigilance vers l'outillage conceptuel et technique qui « arme » le regard dans sa rupture avec le sens commun. Cette réflexivité n'est ni un simple recul méthodologique conjugué au présent, ni la narration égocentrée d'une expérience initiatique rendue complètement transparente par la magie du récit. Elle suppose une connaissance de l'histoire des usages et tentatives d'usages, mémorables ou oubliés, des modes d'objectivation disponibles à chaque période<sup>1</sup>, toujours adaptés à des contextes spécifiques. Les statistiques, l'entretien ou l'observation sont d'autant plus utiles pour l'enquête que ceux qui les utilisent sont conscients qu'il n'en a pas toujours été ainsi en la matière et qu'il pourrait en être autrement<sup>2</sup>.

---

\* Angèle Christin, née en 1983, est doctorante au Centre Maurice-Halbwachs (ENS-EHESS-CNRS) et à Princeton University. Elle travaille au carrefour entre sociologie du droit et sociologie de la culture dans une perspective comparatiste entre France et États-Unis. Elle a notamment publié *Comparaisons Immédiates. Enquête sur une pratique judiciaire*, Paris, La Découverte, 2008. Adresse : Princeton University, Department of Sociology, 125, Wallace Hall, Princeton NJ 08540, United States of America (angelec@princeton.edu).

Paul Pasquali, né en 1984, est doctorant au Centre Maurice-Halbwachs (ENS-EHESS-CNRS). Sa thèse porte sur les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles et classes préparatoires en France (1990-2000). Il a notamment publié « Les déplacés de l'ouverture sociale. Sociologie d'une expérimentation scolaire » (*Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 183, 2010). Adresse : École normale supérieure, CMH-ETT, 48 boulevard Jourdan, F-75014 Paris (paul.pasquali@ens.fr).

1. Yvette Delsaut évoque ainsi « les réticences que les sociologues ont eu à l'avènement du magnétophone de poche, dans les années 1960, pour adopter son usage régulier dans leur travail de terrain, de crainte que l'instrument ne fit figure de mouchard indiscret et ne vînt casser une relation fondée sur la confiance réciproque » (Yvette DELSAUT, *Reprises*, Paris, Raisons d'agir, 2010, p. 127).

2. C'est là tout l'intérêt des travaux qui mettent l'accent sur les réinventions ou réappropriations successives d'une technique dont seul le nom perdure à travers les époques. Sans prétendre être exhaustifs, voir pour l'observation, Jean PENEFF, *Le Gout de l'observation*, Paris, La Découverte, 2009 ; pour les enquêtes quantitatives et les usages (politiques ou savants) des techniques statistiques, Alain DESROSIÈRES, *Gouverner par les nombres*, Paris, Presses de l'École des Mines, 2008 ; pour l'entretien, Stéphane BEAUD, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique » », *Politix*, n° 9, 1996, p. 226-257.

LA PLACE DU FILM ET DE LA CAMÉRA EN SCIENCES SOCIALES  
LES CONTOURS D'UN CHANTIER

La caméra et le film documentaire se sont progressivement ajoutés à l'outillage des sciences sociales. Certains laboratoires d'anthropologie et de sociologie se sont équipés et ont mis en place des séminaires pour explorer de nouvelles pistes en matière audiovisuelle<sup>3</sup>. Mais l'usage de ces instruments, sources et supports filmiques, reste encore limité chez les sociologues et politistes, à quelques exceptions près<sup>4</sup>, par rapport à ce qui s'observe chez les anthropologues ou chez les historiens du xx<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Cette diffusion restreinte est sans doute due au fait que la caméra et le film sont symboliquement associés au monde du cinéma et du journalisme, univers partiellement en concurrence avec l'approche sociologique pour la production d'un discours sur le monde contemporain.

Parce qu'il n'y a pas d'imagination sociologique sans expérimentations et débats sur l'apport et les limites des techniques d'objectivation les plus récentes et les moins consacrées, nous avons choisi d'ouvrir une réflexion collective sur la contribution de la caméra et du film documentaire à l'enquête de terrain, à la suite d'une journée d'études qui a réuni documentaristes et chercheurs en sciences sociales<sup>6</sup>. L'objectif de ce dossier n'est pas d'en appeler à un fracassant changement de perspective, au risque de surestimer *a priori* les vertus d'une nouvelle technique. Contre les risques d'importations sauvages et de fascination naïve à l'égard des techniques et des métiers du cinéma<sup>7</sup>, nous souhaitons plutôt expliciter les conditions sous lesquelles le film documentaire peut servir utilement d'instrument, de source ou d'objet d'investigation.

Notre réflexion s'inscrit au carrefour de deux mouvements symétriques. Le premier tient à l'évolution des films documentaires dans les vingt dernières années. Comme le note Gérard Althabe, les documentaristes ont transformé leurs contraintes formelles.

---

3. C'est par exemple le cas de la vidéothèque de l'École des hautes études en sciences sociales, ouverte en 1995 sous l'impulsion du groupe « Anthropologie et cinéma » alors rattaché au Centre d'études africaines. Différents séminaires fondés sur des entretiens ou des séquences d'observation filmés ont vu le jour en France depuis la fin des années 1990, entre autres exemple à l'EHESS, avec Daniel Friedman (*Filmer le champ social*), et au Laboratoire des sciences sociales (ENS-EHESS) autour de Christian Baudelot dans un séminaire, aujourd'hui disparu, sur la réception de la télévision.

4. Voir, par exemple, le dossier thématique de la revue *Ethnographiques.org*, n° 21, 2010, en particulier la contribution de Christophe TRAINI, « Dramaturgie des émotions, traces des sensibilités. Observer et comprendre des manifestations anti-corrida » (<http://www.ethnographiques.org/2010/Traini>). Des chercheurs du laboratoire Cultures et sociétés urbaines (CNRS-Paris 8) ont également produit des analyses sociologiques de films et documentaires entre 2002 et 2004, dans le cadre d'une publication interne (*La lettre du CSU*, n° 17 à n° 21) disponible en ligne (<http://www.csu.cnrs.fr/lettre.html>).

5. En ce qui concerne l'histoire, voir Yvette DELSAUT, *Reprises, op. cit.*, p. 193-195. Pour l'anthropologie, nous renvoyons aux films de Marcel GRIAULE, « Au pays des Dogons », France-Mali, 1939, 10', 35mm, ainsi qu'à l'article d'Edgar MORIN, « Chronique d'un film », dans Edgar MORIN et Jean ROUCH, *Chronique d'un été*, Paris, Interspectacles, 1962, p. 8-9.

6. « Filmer le terrain. Regards croisés entre sociologie et documentaire », journée d'étude organisée par Angèle Christin et Paul Pasquali, École normale supérieure, Paris, 9 mai 2008.

7. Il est en effet nécessaire d'avoir à l'esprit les logiques qui structurent les lieux de production, de critique, de formation, de recherche et de consommation des différentes formes de films propres à chaque période. Voir Yann DARRE, « Esquisse d'une sociologie du cinéma », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°161-162, 2006, p. 122-136.

Le scénario et le commentaire ne sont plus déterminés à l'avance. Au contraire, il est désormais courant que le film s'élabore progressivement, dans la rencontre avec les personnages, et que le scénario ne soit fixé qu'après le tournage, lors du montage<sup>8</sup>. Le second mouvement se manifeste à travers l'évolution des sociologues, qui abandonnent progressivement leur méfiance envers tout ce qui concerne l'audiovisuel, souvent considéré comme « [marqué] du sceau de l'inconséquence et de la frivolité », comme le soulignait Jean-Paul Terrenoire<sup>9</sup>. Des chercheurs en sciences sociales incorporent des documents audiovisuels à leurs sources pour déconstruire la médiatisation de leur sujet, utilisent le film comme outil de travail, ou encore participent à des documentaires, en complément de leur enquête, en tant que personnage, auteur ou réalisateur.

En conséquence, ce dossier est organisé autour de deux axes de recherche. Il s'agit tout d'abord d'enrichir les pistes d'analyse des documents audiovisuels. Le dossier revisite des questions classiques de sociologie de la culture : quelles sont les contraintes structurelles (économiques et techniques) influençant la production de documentaires ? Quelles sont les pratiques et les catégories de pensée des documentaristes ? Le second axe du dossier s'inscrit davantage dans une réflexion sur les stratégies d'enquête. Quelles différences et similitudes observe-t-on entre la déontologie des sociologues et celle des documentaristes ? La caméra peut-elle enrichir la recherche en sciences sociales ? Comment la présence d'une équipe de tournage sur le terrain de l'enquête influence-t-elle la recherche ?

En posant ces questions, nous souhaitons reprendre le programme fondateur de Jean-Paul Terrenoire sur les images, et l'élargir au film et à la caméra : « Il faut que [les chercheurs] disent clairement à quelles conditions et selon quelles modalités les sciences sociales doivent construire les images-outils qui leur permettront de saisir, d'analyser et d'expliquer la réalité dans ce qu'elle a et par ce qu'elle a de visible<sup>10</sup>. » Chaque contributeur à ce dossier mêle à sa façon l'analyse de l'objet et la compréhension de l'outil documentaire. De ces textes, trois thèmes de recherche se dégagent.

#### QUESTIONS DE DÉONTOLOGIE

Le premier thème est l'enjeu déontologique de la rémunération et de l'anonymat des interviewés. Doit-on rémunérer matériellement les personnes interrogées ? Chez les sociologues comme chez les documentaristes, la norme en vigueur est de répondre par la négative. Au travers du témoignage de Leonardo Antoniadis, la distinction entre service gratuit et relation marchande entre enquêteurs et enquêtés apparaît progressivement comme un échange social plus complexe. Antoniadis, prenant la décision de rémunérer en liquide ses principaux interlocuteurs (ce qui se traduira par une nette amélioration de la relation d'enquête), montre que la rémunération n'est pas forcément une trahison de la relation enquêteur-enquêté. L'argent n'est ainsi qu'un moyen

8. Gérard ALTHABE, « Lecture ethnologique du film documentaire », *L'Homme et la société*, n°142, 2001, p. 13.

9. Jean-Paul TERRENOIRE, « Images et sciences sociales : l'objet et l'outil », *Revue française de sociologie*, vol. 26, n° 3, 1985, p. 509.

10. *Ibid.*, p. 512.

parmi d'autres, ni bon ni mauvais en soi, pour définir des relations sociales toujours en cours de négociation. Pour mieux faire ressortir la portée heuristique de cette expérimentation scientifique, et pour donner à voir ce *pari scientifique* au plus près de la pratique d'enquête, nous avons laissé au texte sa forme initiale de témoignage, éclairé par l'analyse du rôle de l'argent dans les cultures des groupes sociaux qu'en propose Laurence Fontaine.

Ces questions sont abordées de façon plus directe dans la contribution de Florence Weber. Cette dernière analyse le procès qui a suivi le succès commercial du documentaire *Être et avoir*. Quel est le statut légal adéquat pour les personnes suivies dans un documentaire ou une enquête ethnographique ? Faut-il s'inspirer des notions juridiques de « droit à l'image » ou de « droit d'auteur » pour encadrer la relation particulière qui se noue entre l'enquêteur et ses enquêtés ? Comment appréhender le problème de l'anonymat ? Florence Weber pose les bases d'une charte déontologique pour les sociologues en prenant finement en compte les spécificités françaises, au moment où ces derniers commencent enfin à sortir de la « politique de l'autruche » en matière de déontologie<sup>11</sup>.

#### ENQUÊTER MALGRÉ LES CAMÉRAS, GRÂCE AUX CAMÉRAS

L'ensemble des textes du dossier souligne les nuances qui existent entre approche sociologique et approche documentaire d'une même réalité sociale. Alors que le sociologue s'appuie sur ses prises de note et ses enregistrements, le documentariste est muni d'une caméra et éventuellement accompagné d'une équipe de tournage. Par rapport au premier, cette dernière est plus directement repérable sur le terrain et sa présence potentiellement plus intrusive. Par ailleurs, le documentariste recherche davantage des scènes visuellement « parlantes » et esthétiquement adéquates<sup>12</sup>, quand le sociologue tente de reconstituer des mécanismes sociaux pour partie naturalisés et invisibles aux acteurs en s'appuyant sur des exemples choisis pour leur portée heuristique.

Lorsque le sociologue se trouve directement confronté à une équipe de tournage sur son terrain d'enquête, ces divergences font naître des problèmes et des adaptations pragmatiques qui sont en eux-mêmes porteurs de nouvelles hypothèses. Paul Pasquali revient ainsi sur sa « cohabitation » avec une équipe de tournage, aux débuts de sa recherche auprès d'élèves d'une classe préparatoire expérimentale réservée à des bacheliers issus de milieux populaires. Il montre les effets que cette configuration d'enquête atypique induit sur la dynamique des interactions locales. La structure dyadique classique de la relation d'enquête (un enquêteur, un groupe d'enquêtés) est

11. Voir le récent débat entre Daniel CEFAI et Paul COSTEY, « Codifier l'engagement ethnographique ? Remarques sur le consentement éclairé, les codes d'éthique et les comités d'éthique », *La Vie des idées*, 18 mars 2009 (<http://www.laviedesidees.fr/Codifier-l-engagement.html>), et Mustapha EL MIRI et Philippe MASSON, « Vers une juridicisation des sciences sociales ? Sur l'utilité d'une charte de déontologie en sociologie », *La Vie des idées*, 9 avril 2009 (<http://www.laviedesidees.fr/Vers-une-juridicisation-des.html>).

12. Sur les images et films des rassemblements, voir Alexandre RAMBELET, « Analyser les rassemblements au moyen de photographies ou de films. Pistes et enjeux », *Ethnographiques.org*, n° 21, 2010 (<http://www.ethnographiques.org/2010/Lambelet>).

ici transformée du fait de la présence d'un « second tiers » (l'équipe de tournage). Ce « jeu à trois » introduit des rapports de pouvoir (qui a le monopole de l'analyse ?), mais également la possibilité pour l'enquêteur d'être le « courtier », l'entre-deux qui bénéficie des informations des deux parties qui confronte et recoupe les éléments recueillis de part et d'autre.

#### LE FILM ET L'ENQUÊTE : COMPARAISONS CRITIQUES ET EXPÉRIENCES DE COLLABORATION

Documentaires et enquêtes sociologiques diffèrent enfin dans la sélection et l'organisation des données – ce que nous appelons ici des logiques de production, ces répertoires de savoir-faire, de pratiques et de justifications qui caractérisent chacune des deux approches. Les revues critiques et comptes rendus de lecture en fournissent d'excellentes illustrations. Audrey Mariette compare ainsi deux perspectives, l'une sociologique, l'autre documentaire, d'une grève d'employés d'un fast-food parisien en 2001, et souligne les différences d'organisation dans la présentation d'un même objet. Céline Bessière et Ivan Bruneau revisitent un documentaire récent de Raymond Depardon, *La Vie moderne*, à partir de leurs enquêtes respectives sur les mondes ruraux et insistent sur l'effet d'homogénéisation de l'approche du documentariste. Romain Champy note la tendance des documentaires à réifier les groupes sociaux à partir d'une trilogie documentaire sur les familles immigrées en France.

Tous les textes du dossier insistent également sur l'importance du montage : l'une des contraintes lors du montage est d'éviter les temps morts. La diffusion des documentaires – surtout quand ils sont télévisés – s'accompagne d'un faisceau d'obligations formelles qu'il est essentiel de prendre en compte dans l'analyse. L'article d'Aurélié Pinto fournit les éléments nécessaires pour comprendre ces différences de sélection et d'organisation, ainsi que pour nuancer la catégorie de « documentaire » en montrant la complexité de l'organisation de ce champ de production. Dans un contexte où la concurrence pour les subventions publiques se fait de plus en plus dure, les documentaires sont largement soumis à des contraintes économiques qui favorisent la recherche de divertissement.

Afin de comprendre ce qui différencie une sociologie écrite d'une sociologie filmée, pour ainsi dire, nous sommes revenus avec Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot sur leur expérience inédite : le tournage d'un documentaire qui les montre en train d'enquêter auprès des grands bourgeois et aristocrates dans leurs lieux de résidence et de sociabilité. Ce documentaire, entre *making off* du livre tiré de l'enquête<sup>13</sup> et prolongement sous une autre forme de leur ouvrage classique, *Voyage en grande bourgeoisie*<sup>14</sup>, est l'illustration d'une collaboration fructueuse avec un documentariste. C'est l'occasion de préciser la division des tâches du tournage au montage, la vertu pédagogique du film pour faire connaître l'approche sociologique ainsi que sa fonction heuristique de documentation audiovisuelle de la vie de château.

13. Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT, *Les Ghettos du gotha*, Paris, Le Seuil, 2010.

14. Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT, *Voyage en grande bourgeoisie*, Paris, Presses universitaires de France, 1997.

Cet exemple d'usage stratégique du documentaire suggère ainsi la possibilité d'une démarche où le chercheur en sciences sociales ne serait pas derrière la caméra, mais devant. Souvent jugé suspect ou dévalorisant par les sociologues, ce type d'expérience interroge les modalités de la restitution de leurs travaux au-delà des pairs et des experts. Autour de ces questions, le compte rendu d'Emilie Sauguet sur un festival de films scientifiques évoque des mises en récit filmiques combinant pédagogie et suspense à l'attention du grand public, sorte de « vulgarisation heureuse » qui fait encore largement défaut à la sociologie. Sans doute l'avenir de la sociologie et des autres sciences sociales réside-t-il dans la tension entre la défense impérative de leur autonomie contre les ingérences économiques et politiques, et l'élargissement nécessaire de leur audience.